



LA LETTRE DU MAIRE

N° 9 du 30.09.16

Cher administré(e)s

Dans ce contexte difficile qu'est cette situation de vigilance sous l'action du plan vigipirate renforcé, le printemps et l'été ont été des semaines difficiles pour chacun d'entre nous. Je sais qu'il n'existe nulle part de risque ZERO, mais il ne faut surtout pas céder à la panique et s'affoler. Nous sommes une commune solidaire et nous nous connaissons tous. Chacun ici veille sur chacun, et en cas de doute sur quelqu'un ou quelque chose il faut le signaler immédiatement.

Je me tiens d'ailleurs à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Tout en restant vigilant, le vie doit continuer aussi sereine que possible dans nos villages.

Dans ce tête-à-tête avec le lecteur, et avec beaucoup de déception, je me permets de vous rappeler à nouveau, l'incivisme qui règne dans notre village tant à propos de la vitesse excessive, que pour tous les « dépotoirs » qui naissent un peu partout devant les portes de nos maisons. Il en est de même pour les déjections des chiens dont le nom des propriétaires nous on été signalés hélas !

Je demande à toutes ces personnes de bien vouloir respecter la propreté de notre village et de réfléchir de manière plus civique incessamment.

Ne vous étonnez pas alors des mesures extrêmes que la municipalité a décidées de prendre si ces comportements perdurent.

Le Maire

INFORMATION SUR LA GESTION DE L'EAU

(Source EDF et Parc Naturel du Verdon)

DANS UN CONTEXTE SEC, UN NIVEAU DES LACS SATIS- FAISANT

Une situation hydrologique qui reste déficitaire. Durant le mois de juillet, les épisodes pluvieux ont été rares et n'ont pas eu d'effet notable sur les débits du Verdon qui ont poursuivi leur baisse, avec des valeurs observées inférieures aux normales. Dans ce contexte sec, les prévisions d'apports à fin août demeurent déficitaires.

Zoom sur Castillon :

En juillet, la cote de la retenue de Castillon a été maintenue à sa cote estivale (entre 878,20 m NGF) et les apports d'eau ont permis la réalisation de programme de turbinage pour faciliter la pratique des sports d'eau vive à l'aval du barrage de Chaudanne.

Durant les 3^{èmes} semaines de juillet, les débits ont été suffisants pour réaliser à minima 2 jours de turbinage par semaine. La dernière semaine de juillet, un seul lâcher a pu être réalisé.

Les débits entrants à Castillon continueront de baisser pour atteindre leurs valeurs observées habituellement en août par temps sec et réagiront après chaque épisode orageux. Le nombre de turbinages réalisés à Chaudanne sera adapté en conséquence jusqu'à la fin août, en garantissant l'objectif de cote touristique à Castillon.

Barrage
de

Sainte-
Croix-du-
Verdon



Zoom sur Sainte-Croix :

En juillet, le niveau de la retenue s'est abaissé au fil des semaines. Ceci s'explique par les prélèvements d'eau effectués en aval, supérieurs aux apports comme c'est le cas habituellement à cette époque de l'année, tout particulièrement dans un contexte sec. Le lac va poursuivre sa baisse progressive dans les semaines qui viennent en conservant un niveau compatible avec les activités touristiques (cote supérieure ou égale à 471.5 m NGF).

L'évolution dépendra des apports ainsi que des besoins en eau et sera surtout très dépendante de la météo. La saison touristique sur le lac de Sainte-Croix devrait donc pouvoir se poursuivre dans de bonnes conditions.

LETTRE DU MAIRE...LA LETTRE DU MAIRE...

PREVENTION INCENDIE : SENSIBILISATION DES FUMEURS

Dans le cadre de l'opération écogardes, l'accent est mis en saison estivale sur la prévention incendie.

Dans le Var à Correns, ou bien dans les Bouches-du-Rhône, les feux de forêt estivaux cette année sont particulièrement virulents... Cela fait une dizaine d'année que ces conditions de sécheresse n'étaient pas apparues...

L'ensemble des écogardes et leurs partenaires sont sur le qui-vive afin de signaler toute fumée suspecte au plus vite aux sapeurs-pompiers.

Cette sensibilisation se fait notamment auprès des fumeurs afin de

ne plus constater de jet et d'abandon de mégots, que cela soit sur la plage ou bien encore en voiture.

Le Parc distribue via les écogardes des petites poubelles de poches, ainsi les mégots trouvent une place adaptée !

Dans l'eau, c'est également 500 litres d'eau polluée pour chaque mégot !

Pour rappel, l'abandon d'un mégot éteint peut vous coûter 35 € et 135 € pour un mégot allumé.

*Soyons tous prudents afin
de préserver nos paysages et nos
forêts.*

LA GESTION DE L'EAU et LA PREVENTION INCENDIE

2 Informations à destination des acteurs du tourisme riverains des lacs du Verdon.



CEREMONIE DE LA CITOYENNETE

La cérémonie de citoyenneté permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen.

Elle se déroule entre le 1er mars et le 31 mai de chaque année, et en dehors des périodes de campagne électorale officielle.

La mairie organise la cérémonie dans un délai de 3 mois à partir du 1er mars de chaque année.

Elle peut y convier le Préfet et le Président du Tribunal de Grande Instance ou leurs représentants.

Le discours du maire (ou un de ses adjoints) doit rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique.



**Martial REILLE et Mr. le Maire
le 21.05.16**

A PROPOS DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

SI

Pour répondre aux interrogations de certains administrés, il est exact que sur le site de la Mairie, il n'y a aucun lien qui permette de mettre directement en ligne affiches, documents, reportages ou autres. En effet, le Maire seul responsable du contenu de ce site, souhaite que toutes les demandes soient examinées et éventuelle-

ment corrigées après vous avoir contacté, par le secrétariat. Son aval est nécessaire avant la mise en ligne définitive. Vos remarques pour améliorer notre site sont les bienvenues, à condition qu'elles respectent l'ordre et la Loi. Pour ce faire, dans la page d'accueil en bas à gauche, vous avez une rubrique « CONTACTEZ-NOUS ».

Vos mails seront traités avec la plus grande attention et nous pourront vous répondre directement.



ENVIRONNEMENT : LES ENCOMBRANTS (Information DLVA).

Dans le cadre du renouvellement des marchés « déchets », la DLVA a mis en place un service de ramassage des encombrants sur l'intégralité des communes qui la composent. Cette prestation sera assurée par la RESSOURCERIE de HAUTE PROVENCE. Ce service est uniquement réservé aux particu-



liers.

La procédure est simple :

Les administrés prennent contact directement avec la Ressourcerie de Haute Provence qui assure le service d'accueil téléphonique au **0810 220 013** (prix d'un appel local + surcoût en fonction de l'opérateur) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les usagers seront informés sur les conditions des services, sur la nature des déchets pris en charge ainsi que sur les modalités de cette prise en charge.

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. La Ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Le ramassage est réalisé sur la voie publique au droit de la propriété de l'administré. En aucun cas la Ressourcerie n'est autorisée à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m3).

Les rendez-vous seront établis en fonction du planning à MONTAGNAC-MONTPEZAT, le deuxième mardi matin de chaque mois. Le planning des collectes pourra être ajusté en fonction du plan de charge constaté.

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques.

SONT EXCLUS : Végétaux, dé-

chets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peinture, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.

Ces encombrants seront triés pour permettre la valorisation. Ce qui ne pourra être valorisé sera évacué vers les déchetteries de la DLVA.

Pour plus d'information, la Ressourcerie de Haute Provence met à votre disposition son site internet www.rhp04.fr. Le service Gestion des Déchets reste à votre disposition pour tout autre renseignement au 04 92 70 13 90.

RAPPEL:

RESSOURCERIE DE HAUTE PROVENCE :

0810 220 013

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

SITE INTERNET

www.rhp04.fr

**LES JARDINS FAMILIAUX**

A ce jour, une seule demande sur Montagnac est parvenue à notre secrétariat. Pour mettre en place ce chantier, tant au niveau technique, qu'au niveau financier et administratif, il faut que d'autres personnes se portent candidates pour ce projet. Sans cette condition, la municipalité ne pourra pas organiser matériellement les Jardins Familiaux.

Afin de recueillir d'autres candidatures potentielles, la municipalité met en place une date butoir : le 30.01.17. Après cette date le dossier sera définitivement refermé.

LES TRAVAUX A LA SALLE POLYVALENTE : LES PHOTOS SONT PLUS PARLANTES QUE LES MOTS .



TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU PONT DE SAINTE-CROIX

EXPLICATIONS TECHNIQUES

« Le Pont de Sainte-Croix, construit au début des années 1970, franchit une extrémité de la retenue de Sainte-Croix au droit de la centrale hydroélectrique EDF et assure la continuité de la RD 111. Il relie la rive droite située sur le territoire de la commune de Sainte-Croix-du-Verdon, département des Alpes de Haute-Provence, à la rive gauche située sur le territoire de la commune de Baudinard, département du Var.

Il s'agit d'un ouvrage de type poutre caisson en béton précontraint de hauteur variable construit par encorbellements successifs. Il présente une longueur totale de 242,10 m répartie en 3 travées.

Situé sur le réseau routier de liaison, il est limité en tonnage à 12 tonnes et est emprunté par près de 1460 véhicules/jour et surtout en période estivale.

Le tablier présente une fissuration importante affectant principalement le hourdis inférieur et les âmes de voussoirs situés en travée centrale. Les études et investigations menées par le département des Alpes de haute Provence, maître d'ouvrage sur cette opération, nous ont conduits à proposer la réparation de l'ouvrage par la mise en œuvre :

- D'une précontrainte longitudinale pour comprimer le hourdis inférieur).



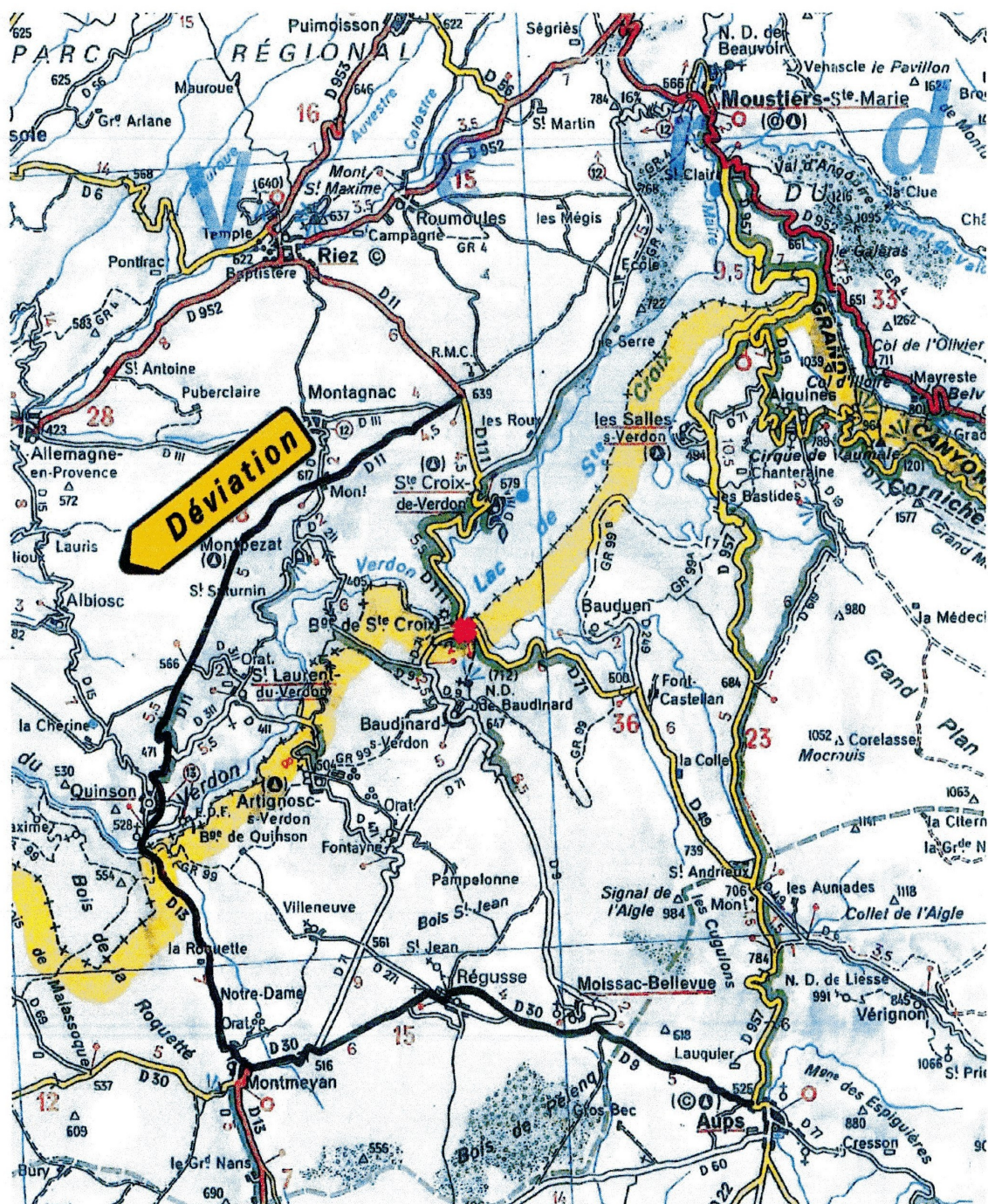
- D'une précontrainte transversale à la clé (pour reprendre les effets de poussée au vide).

- De cachetage/injection des fissures.

- De matériaux composites de type tissus en fibre de carbone (pour combler le déficit d'armatures passives dans le hourdis et les âmes des voussoirs fissurés ».

(Développement Durable et Territoire).

MISE EN OEUVRE DE LA DEVIATION



Durée prévisionnelle des travaux : 16 mois.

Coupure totale de la circulation pour une durée de 4 mois, entre Septembre et Décembre 2016.

Mise en place d'une déviation (voir plan).

Fin des travaux prévu fin 2017

LE CIRQUE A L'ECOLE (Programme pédagogique)

A l'école primaire La Rabassière, la semaine du 30.05 au 03.06.16 a été pleinement consacrée à « l'art du cirque ».

C'est une activité «d'exploit», de prouesse, d'expression, visant à déclencher l'émotion du spectateur, en l'occurrence les parents de nos chers petits venus en grand nombre pour assister au spectacle ce jour là.

« Ils l'ont fait » : Comme des petits professionnels, concentrés et disciplinés, les élèves de notre école nous ont fait un spectacle émouvant cet après midi du 03.06.16 à la salle polyvalente devant des spectateurs éblouis par la détermination et la générosité de nos chers petits.

Rappelons que les activités de cirque permettent :

- d'augmenter les pouvoirs moteurs,

- d'améliorer les capacités de perception, d'anticipation.

- de développer les capacités physiques (tonicité et équilibre).

- de développer des capacités affectives et relationnelles.

- de communiquer et de travailler avec les autres,

- de rechercher et de maîtriser le risque («l'exploit»),

- d'accepter de montrer aux autres,

- de pouvoir regarder les autres,

- de réaliser à plusieurs un numéro.

- de comprendre, de mémoriser et de créer en recherchant l'originalité.

Les arts du cirque représentent un outil pédagogique spécifique,

avec comme objectif en faveur des élèves, inscrire la démarche dans le cadre d'un projet éducatif d'éducation artistique.

Et en faveur des enseignants, mener des actions de formation et de sensibilisation aux arts du cirque dans lesquelles tous les publics scolaires sont visés.

Bravo aux enseignants de notre école ! Bravo à Benjamin leur instructeur.



LES ARTISTES DE NOTRE VILLAGE...



Comme chaque année un peu à la même époque, l'Association les Mercredis de l'Amitié expose . Les amis de « Ginette » sont venus nombreux cette année et nous ont fait découvrir encore une fois, leurs immenses talents.

Photos, peinture, sculpture... tout était là pour le plaisir des yeux et de l'âme. Car chaque artiste traduit à travers son oeuvre la beauté de son âme.

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme, et la force d'aimer » .

Alphonse De Lamartine.

LETTRE DU MAIRE...LA LETTRE DU MAIRE...

LA FORGE D'ART...

En ce jour de forte canicule du mois d'Août, Nathalie-Rose BOLLLOTTE-CHAMOT Créatrice Forgeronne et résidente estivale, nous présente en exposition une partie de ses œuvres de Forge d'Art.

Les curieux et admirateurs d'arts, ont pu découvrir pendant 3 jours une vision particulière et artistique dans la manière de dompter le métal.

Si celui ci a pour à priori une pratique et une réalisation plutôt masculine, il en va de toute autre manière pour Nathalie-Rose qui ici impose dans ses réalisations une féminité du métier rarement explorée.



Du métal brut et rouillé auquel elle infligera à chaud ses coups de marteau et autres techniques de modelage, en ressortira des formes que nul ici ne peut s'empêcher d'effleurer ou de caresser : La forge et le métal auraient-ils une âme sensuelle ?

Les domaines abordés par Nathalie-Rose sont aussi variés que la complexité féminine : art décoratif, aménagements mobiliers, luminaires et sculptures. Cette jeune créatrice ne manque pas d'idées.

DECI, DELA, LES ACTUALITES DANS NOS VILLAGES...



A l'occasion du pique-nique à l'école le 23.06.16, remise des dictionnaires aux enfants qui entrent en 6ème.



Film et conférence sur le Plateau de Valensole à Montagnac le 24.06.16



Concert nocturne sur la Calade à Montpezat le 21.07.16



L'association MATTHANIA qui le 04.08.16 est venue nettoyer notre village bénévolement. Nous saluons cette belle action citoyenne !



Le 20.08.16 le groupe MERCY(Blues) en concert Place de l'horloge à Montagnac



LES JEUX PARALYMPIQUES : Hommage à des hommes et des femmes admirables

La lettre du Maire est l'occasion pour moi d'exprimer mon respect et mon admiration pour ces athlètes qui dépassent leur handicap pour continuer leur sport.

Les performances qu'ils réalisent nous font vibrer pendant les épreuves et nous font oublier leur handicap, leur différence, pour ne laisser place qu'au SPORTIF, plongé dans le besoin de s'évader et de se surpasser dans l'effort.

Ils sont alors tous égaux, et le sport handisport leur permet de s'intégrer dans la société.

Nous nous plaignons trop souvent pour des petits maux chaque jour, et donnons quelquefois l'impression de « subir » la vie. La vie est « cadeau » a dit Mère TERESA. Alors, pour être plus heureux, regardons plutôt du côté de celui qui souffre plus que nous (à méditer).

Merci, pour la leçon de courage qu'ils nous donnent. Il me vient alors qu'un seul mot à l'esprit : *admiration*.



INFORMATION

La lettre du Maire est distribuée dans chaque boîte à lettres et mis à la disposition des usagers au secrétariat de la Mairie ainsi qu'à l'Agence Postale Communale. Vous pouvez également en prendre connaissance sur notre site internet :

www.mairie-montagnac-montpezat.fr à la rubrique :



AGENDA

10-11 et 12 Nov. 2016 Exposition sur la Grande Guerre et Commémorations (voir affiche).

12.11.16 Inauguration de la Place de la Calade à Montpezat à 11h00.

20.11.16 Ouverture du marché aux truffes à La Rabassière.

10.12.16 Chorale avec GOOD BOUILL'GOSPELLERS et vin chaud à La Rabassière.

10.12.16 Film et conférence sur Saint-Nicolas avec les enfants de l'école.

17.12.16 Noël des enfants de notre école.

22.12.16 Distribution des colis à la Mairie de 10h00 à 12h00.

08.01.17 Repas des Anciens.



Expo. sur la Grande Guerre



Le GOOD BOUILL'GOSPELLERS